

Appel d'offres
Commune de Riddes

La commune de Riddes lance un appel d'offres pour les travaux d'extension du centre scolaire.

Adjudicateur : commune de Riddes

Type de procédure : ouverte

Type de marché : construction

Objet du marché : extension du centre scolaire de Riddes

Etendue du marché : CFC 215 construction légère préfabriquée

Délai de réalisation et de livraison : début travaux automne 2015, fin travaux printemps 2016

Langue de la procédure d'adjudication : français

Exigences économiques, techniques et garanties financières exigées : selon les conditions figurant dans le document d'appel d'offres.

Documents de l'appel d'offres : à commander ou retirer dès le vendredi 17 avril 2015 auprès de : Rudaz-Rudaz architectes, Rue des Platanes 1, 1950 Sion, tel +41 27 323 44 45, fax +41 27 323 32 63

Renseignements : architectes : Rudaz-Rudaz architectes, Rue des Platanes 1, 1950 Sion
bureau technique : Technoplan 53 SA, Blancherie 23, 1950 Sion

Visite des lieux : pas de visite des lieux prévue

Remise des offres : les offres doivent parvenir à la commune de Riddes au plus tard (**attention le cachet postal ne fait pas foi !**) le lundi 18 mai 2015 à 17h00 à l'adresse suivante: Commune de Riddes, Administration communale, 1908 Riddes, avec la mention suivante visible : « Extension centre scolaire Riddes – CFC 215 – ne pas ouvrir ». A envoyer ou déposer sur place. Les soumissionnaires sont responsables de l'acheminement des documents dans les délais demandés. Ils doivent s'assurer, en consultant les sites internet de la poste ou autre service d'acheminement du courrier, que les documents ont bien été livrés à temps.

Marché divisé en lots ? : oui.

Offres partielles : seules les offres complètes seront admises.

Variantes : elles seront prises en considération pour autant qu'elles figurent dans des documents séparés de l'appel d'offres ou elles ne seront pas admises.

Ouverture des offres : ouverture publique des offres le mercredi 20 mai 2015 à 09h00 dans les locaux de la commune de Riddes. Les soumissionnaires ainsi qu'un représentant de l'association professionnelle intéressée peuvent assister à l'ouverture.

Durée de validité des offres : douze mois à partir de la date du dépôt

Traités internationaux : marché non soumis aux traités internationaux

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 10 jours dès sa publication auprès de la Cour de droit public du Tribunal cantonal à Sion.